

NOTICE PRODUIT

Sikagard®-220 Minéralisant

Durcisseur de surface, réducteur de poussières et imperméabilisant pour supports poreux à base de ciment



INFORMATIONS SUR LE PRODUIT

Sikagard®-220 Minéralisant est une résine de synthèse en phase aqueuse additivée par des composants minéraux actifs.

Non filmogène, il pénètre dans les pores des bétons et des chapes et provoque une réaction de minéralisation au contact de la chaux libre présente dans les ciments.

DOMAINES D'APPLICATION

- Sikagard®-220 Minéralisant est utilisé pour le durcissement superficiel des chapes et enduits de sol à base de ciment afin d'améliorer leur résistance à l'abrasion.
- Sikagard®-220 Minéralisant réduit le poussiérage et le farinage des surfaces. Il retarde leur encrassement et les rend plus facile à nettoyer.
- Les bétons et les chapes traités deviennent imperméables à l'eau et résistants aux attaques extérieures (atmosphère marine, industrielle ou urbaine). Ils supportent mieux le nettoyage à l'eau sous pression.
- En extérieur ou en intérieur.
- Sur supports horizontaux neufs ou anciens.
- Traitement préventif ou curatif.

CARACTÉRISTIQUES / AVANTAGES

- Durcissement de surface par réaction avec la chaux du ciment pour former des composés minéraux dans la structure cristalline du mortier durci.
- Forte réduction du poussiérage grâce à l'enrobage des grains par la résine polymérisable.
- Sikagard®-220 Minéralisant apporte une résistance chimique accrue et une meilleure protection contre les graisses, huiles, acides organiques et bases dilués.
- Diminution de la porosité et de la capillarité par formation de sels insolubles hydratés qui obturent pores et capillaires.

AGRÉMENTS / NORMES

Conforme à la norme NF EN 1504-2 Protection des bétons.

DESCRIPTION DU PRODUIT

Base chimique	Résine de synthèse en phase aqueuse additivée de composés minéraux actifs
Conditionnement	Bidons de 20 litres
Aspect / Couleur	Liquide blanc laiteux
Durée de Conservation	3 ans dans son emballage d'origine intact et non entamé
Conditions de Stockage	A l'abri du gel et d'une chaleur excessive : mini 5°C / maxi 35°C
Densité	environ 1

INFORMATIONS TECHNIQUES

Résistance à l'Abrasion	A l'essai TABER après 1000 tours, la résistance du mortier traité au Sikagard®-220 Minéralisant est supérieure de 50 % à celle du témoin non traité. [NF EN ISO 5470-1]
Compatibilité Thermique	Tenue aux rayons Ultra Violet : absence de dégradation après une durée totale de 500 heures du cycle de 102 minutes d'exposition au Suntest, éprouvettes en immersion dans l'eau, suivi de 18 minutes d'immersion dans l'eau à 40°C.
Absorption Capillaire	Absorption d'eau par capillarité = 0,0081 kg / (m ² .h ^{0.5}) [NF EN 1062-3]
Absorption d'Eau	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Imperméabilité à la pression directe : absence de fuite à 4 bars [mode opératoire LCPC] ▪ Résistance à la contrepression: absence de fuite jusqu'à 2,1 MPa [NF P 18-855]

RENSEIGNEMENTS SUR L'APPLICATION

Consommation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ de 0,150 à 0,300 l/m² en fonction de la porosité du support ▪ des consommations excessives peuvent provoquer des traces blanchâtres.
Rendement	environ 3 à 7 m ² par litre en fonction de la porosité du support
Température de l'Air Ambiant	Température minimale d'application : + 5°C Température maximale d'application : + 30°C
Délai d'attente / Recouvrement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ hors poussière : 2 à 3 heures à 20°C ▪ circulaire : 24 heures à 20°C ▪ dans le cas d'une application en extérieur, protéger de l'humidité pendant 24 heures.

INFORMATIONS SUR LE SYSTÈME

Structure du Système	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Compatible avec les supports à base de ciment: mortiers, chapes, bétons. ▪ Incompatible avec le plâtre, la terre-cuite et la pierre. ▪ Autres supports que ceux à base de ciment : faire un essai préalable. ▪ Pour tout recouvrement par un revêtement, nous contacter.
-----------------------------	---

VALEURS DE BASE

Toutes les valeurs indiquées dans cette Notice Produit sont basées sur des essais effectués en laboratoire. Les valeurs effectives mesurées peuvent varier du fait de circonstances indépendantes de notre contrôle.

LIMITATIONS

- Sikagard®-220 Minéralisant peut modifier légèrement la couleur du support : un essai préalable est nécessaire pour vérifier cette modification de teinte plus particulièrement dans le cas des chapes teintées dans la masse.
- Ne pas appliquer sur le plâtre, la brique et la pierre
- Autres supports que ceux à base de ciment : faire un essai préalable

- Eviter les surconsommations et les coulures
- Ne pas appliquer par temps de gel
- Ne pas appliquer par fortes chaleurs
- Protéger les menuiseries et les vitrages

ÉCOLOGIE, SANTÉ ET SÉCURITÉ

Avant toute utilisation de produit, les utilisateurs doivent consulter la version la plus récente de la fiche de données de sécurité correspondante. Pour obtenir des informations et des conseils sur la manipulation, le stockage et l'élimination en toute sécurité des produits chimiques, les utilisateurs doivent consulter la fiche de données de sécurité (FDS) la plus récente contenant les données physiques, toxicologiques, écotoxicologiques et autres données relatives à la sécurité. Nos FDS sont disponibles sur www.quickfds.com et sur le site www.sika.fr

DIRECTIVE 2004/42/CE - LIMITATION DES ÉMISSIONS DE COV

- Selon la Directive EU-2004/42, la teneur maximale en COV* (catégorie de produit Annexe II / h type pa) est de 30 g/l de produit prêt à l'emploi. La teneur en COV* du Sikagard®-220 Minéralisant, prêt à l'emploi, est d'environ 0 g/l.

(*) Composés Organiques Volatils.

- Marquage A+

INSTRUCTIONS POUR L'APPLICATION

QUALITÉ DU SUPPORT / PRÉTRAITEMENT

Le support doit être sain propre et sec.

Les mortiers neufs doivent avoir au moins 7 jours d'âge. Ils doivent être notamment débarrassés des traces d'huile, graisses, peintures...

Les anciennes peintures doivent être décapées.

Le support doit posséder des résistances mécaniques suffisantes :

- une cohésion d'au moins 1 MPa à l'essai de traction directe
 - une résistance à la compression d'au moins 25 MPa
- Sikagard®-220 Minéralisant ne peut pallier une insuffisance de résistance mécanique ou un faible dosage en ciment du support.

MÉLANGE

Sikagard®-220 Minéralisant est prêt à l'emploi.

Ne pas diluer.

Agiter le bidon avant utilisation.

APPLICATION

Appliquer Sikagard®-220 Minéralisant en une seule couche à la brosse, au rouleau, ou au pulvérisateur basse pression, directement sur la surface à traiter jusqu'à saturation du matériau.

Le support doit être imprégné de façon uniforme mais sans excès.

Éviter les surconsommations et éliminer les coulures si besoin.

Protéger les menuiseries et les vitrages.

NETTOYAGE DES OUTILS

A l'eau immédiatement après utilisation. Le produit durci ne peut être éliminé que mécaniquement.

RESTRICTIONS LOCALES

Veillez noter que du fait de réglementations locales spécifiques, les données déclarées pour ce produit peuvent varier d'un pays à l'autre. Veuillez consulter la Notice Produit locale pour les données exactes sur le produit.

INFORMATIONS LÉGALES

Les informations, et en particulier les recommandations concernant les modalités d'application et d'utilisation finale des produits Sika sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur la connaissance et l'expérience que Sika a acquises à ce jour de ses produits lorsqu'ils ont été convenablement stockés, manipulés et appliqués dans des conditions normales, conformément aux recommandations de Sika. En pratique, les différences entre matériaux, substrats et conditions spécifiques sur site sont telles que ces informations ou recommandations écrites, ou autre conseil donné, n'impliquent aucune garantie de qualité marchande autre que la garantie légale contre les vices cachés, ni aucune garantie de conformité à un usage particulier, ni aucune responsabilité découlant de quelque relation juridique que ce soit. L'utilisateur du produit doit vérifier par un essai sur site l'adaptation du produit à l'application et à l'objectif envisagés. Sika se réserve le droit de modifier les propriétés de ses produits. Notre responsabilité ne saurait d'aucune manière être engagée dans l'hypothèse d'une application non conforme à nos renseignements. Les droits de propriété détenus par des tiers doivent impérativement être respectés. Toutes les commandes sont soumises à nos conditions générales de vente et de livraison en vigueur. Les utilisateurs doivent impérativement consulter la version la plus récente de la Notice Produit correspondant au produit concerné, accessible sur internet ou qui leur sera remise sur demande.

SIKA FRANCE S.A.S.
84 rue Edouard Vaillant
93350 LE BOURGET
FRANCE
Tél.: 01 49 92 80 00
Fax: 01 49 92 85 88
www.sika.fr

Sika Automotive France SAS
Z.I. des Béthunes, 15, rue de l'Équerre,
CS40444 Saint Ouen l'Aumône
95005 Cergy Cedex · France
Tél.: 01 34 40 34 60
www.sika.fr

Sikagard-220Minralisant-fr-FR-(01-2025)-1-4.pdf

Notice Produit
Sikagard®-220 Minéralisant
Janvier 2025, Version 01.04
02189010000000194

